

■ **SAK Auto Kabel AG**, à Courgenay, CH-677.3.000.804-5, Production et distribution d'assortiments de câbles pour toutes sortes de véhicules. Société anonyme (FOSC no 101 du 26.05.2006, p. 6, publ. 3390730). Fusion: reprise des actifs et passifs de 'AK Systemtechnik AG', à Courgenay (CH-670.3.003.087-2), selon contrat de fusion du 11.07.2007 et bilan au 31.01.2007, présentant des actifs de CHF 16'031'933,25, des passifs envers les tiers de CHF 20'886'527,47, soit un excédent de passifs de CHF 4'854'594,22. Conformément à l'attestation d'un réviseur particulièrement qualifié, la société reprenante dispose de fonds propres librement disponibles équivalents au moins au montant du découvert et du surendettement. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation de capital, ni à une attribution d'actions.

Journal no 738 du 12.07.2007
(04029896 / CH-677.3.000.804-5)